

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	743
Artikel:	Encore les postières
Autor:	A.W.G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du terroir évoqué par elle, au chevet d'un grand blessé, dans une ambulance perdue du Pacifique, qui enveloppait le mourant des plis de la patrie absente.

Ainsi, un diplomate qui voyagerait, dans le pays où il réside, qui irait partout, parler aux humbles, du peuple qu'il représente, connaîtrait bien sa mission et la ferait mieux connaître que par trop de réceptions ou de discours officiels.

Ainsi, lorsque la grande route de la réconciliation et des traités politiques semble barrée, il faudrait ne pas rompre, collaborer quand même sur les plans secondaires, faire du commerce, poursuivre les échanges d'objets matériels ; peu à peu on s'apprécie, on se comprend mieux, les thèses les plus opposées peuvent se rapprocher et s'harmoniser.

C'est, ne vous y trompez pas, la méthode millénaire des femmes qui ont préservé la paix du foyer. Sans casser le fil trop tendu, on va du matin au soir, du soir au lendemain, du lundi au samedi, du premier janvier au 31 décembre, égrenant les actes quotidiens nécessaires qui lient entre eux les êtres qu'un sort commun rapproche et tissant ainsi le lien le plus solide que connaisse l'expérience humaine, la famille.

Ne vaut-il pas la peine d'essayer d'appliquer cette méthode féminine ? L'enjeu est tel, puisqu'il s'agit de la vie ou de la mort de l'humanité, qu'on ne saurait se dérober à cet appel persua-

Toutes les femmes sont reconnaissantes à Mme Roosevelt de l'avoir adressé et de leur montrer l'exemple avec une si simple grandeur.

A. W.G.



Dernièrement s'est éteinte à Genève une personnalité de grande valeur Mme Henriette Gutknecht, d'origine fribourgeoise, infirmière diplômée des états suisse et français, fondatrice de la Pouponnière de St. Claude.

En 1920, riche d'une forte expérience acquise au cours de la guerre de Serbie, puis comme infirmière militaire en France pendant la guerre de 1914-18, elle se rendit à l'hôpital de St. Claude pour y travailler comme infirmière d'abord, puis comme directrice remplaçante.

Voyant les difficultés qu'ont les ouvrières d'usine à soigner leurs bébés, elle s'énut des conditions si précaires de ces petits qui souffraient du surmenage des mères obligées souvent de travailler jusqu'au dernier moment, et qui étaient ensuite abandonnées à des mains mercenaires et inexpertes.

Elle découvrit un jour à 3 km. de la ville dans le beau parc des Avignonnets qui domine St. Claude une vague maison sans aucun confort, sise à flanc de coteau, et dont l'aspect primitif avait tout pour décourager. Cependant elle y fixa son rêve, car c'était la vivante atmosphère de la montagne, la belle clarté ensOLEillée du Jura, la proximité et le parfum des grands sapins ; c'était aussi le ravitaillement facilité par le voisinage immédiat d'une ferme. Un coup d'œil lui avait suffi pour voir ce qu'il y avait à faire, pour la transformer en un nid douillet, où les petits chétifs se transformeront un jour en beaux enfants qui feront l'admiration de tous.

L'œuvre, partie avec comme uniques ressources, le montant des pensions, eut dès les débuts modestes. Pendant longtemps, les jeunes gardes n'eurent d'autres lits que les hamacs qu'il fallait décrocher, chaque matin, pour transformer le dortoir en salle de jeu. Pendant longtemps, sans téléphone, il fallait dans les cas d'urgence, la nuit, envoyer 2 jeunes filles en ville chercher le médecin ; pendant longtemps, il fallait aussi sortir de la maison, et brasser la neige, de jour et de nuit, pour entretenir le chauffage central parce que les différents étages de la maison n'étaient pas reliés par des escaliers intérieurs.

Les corvées n'altérèrent jamais la bonne humeur, les épidémies, le rachitisme ne passèrent jamais la grille ; on leur barrait la route avec les rayons violetts arrivés directement du ciel sans bourse délier, avec l'allaitement maternel (qui était une condition d'admission) avec tout ce que la France produit de mieux pour l'alimentation enfantine. Heureuse nichée !... 40 bambins à qui rien ne manque, pas même des mamans,

Commentaires sur le scrutin de Zurich

Dans le *Schweizer Frauenblatt* du 5 décembre, Mme Studer de Goumoens, la rédactrice, a écrit un article pénétrant que nous ne pouvons reproduire intégralement mais dont nous voudrions donner l'essentiel.

Mme Studer se défend de faire une *né-cologie*, elle se borne à épiloguer sur l'événement. Elle n'accable pas de reproches l'électeur zurichoises ; elle sait fort bien que le citoyen suisse n'est pas plus rétif que d'autres ; à l'étranger, les femmes ont obtenu le droit de vote par décision parlementaire, il est probable qu'elles l'attraient encore si la majorité des électeurs avaient dû le leur accorder.

Elle analyse alors les causes qui sont à l'origine de ce refus de confiance de la majorité masculine : on ne croit pas les femmes capables de comprendre les besoins de la collectivité, on pense qu'elles ne sauront pas y répondre. Cette confiance existait aux temps obscurs du matriarcat, elle a été perdue depuis lors.

On invoque, dans de larges cercles de notre population, une sorte de respect traditionnel envers la femme, qui interdit de la faire descendre dans l'arène politique. Ce respect serait le résidu de l'idéal chevaleresque dont les peuples du Nord sem-

¹ Qu'on permette une parenthèse. La matriarcat ne m'apparaît pas, à la lueur des faibles indices qui subsistent, comme un âge d'or où les femmes participent au gouvernement ; quelques privilégiées, peut-être astucieuses, s'appuyaient sur la crainte religieuse, tyrannisaient leur entourage, la démocratie ne semblait pas née. Il reste, aujourd'hui une trace indélébile de ces siècles révolus : on voit, à l'occasion, de farouches électeurs antiféministes aller consulter une « voyante » enveloppée de mystère ; ils croient ses prédictions, ils suivent ses conseils. Ils ont bel et bien gardé la foi ancestrale dans les facultés intuitives et divinatoires de la femme, mais il faut restituer l'atmosphère... ancestrale aussi.

blent s'être guéris plus vite que nous. Ce sentiment se corromprait facilement et se transformera, lors des campagnes suffragistes, en un ton frivole, dédaigneux, parfois nettement grossier qui se manifeste sur les affiches, les papillons, dans les plai-

santeries que l'on répand à cette occasion.

Il y a aussi les égoïstes endurcis, qui se donnent pour des idéalistes et qui, sous prétexte de défendre l'idéal féminin de la « Cloche » de Schiller ou d'« Hermann et Dorothée », ferment les yeux sur les nécessités de l'époque actuelle et endoctrinent leur entourage féminin, car on « avale » facilement leurs arguments, preuve en soit l'idéologie des « dames de Bürbach ».

Il faudra une somme considérable d'efforts pour modifier la mentalité de la masse. Il y a cependant un progrès réel, si l'on considère le nombre des voix en faveur du vote partiel qui atteint 1/2 du total (1/2 de la précédente consultation) et surtout si l'on parcourt les articles de la grande presse où tant de champions masculins sont entrés en lice pour défendre le suffrage féminin. On peut même enregistrer un résultat positif : dans le 5^{me} arrondissement de la ville de Zurich, 2103 voix ont adopté le vote partiel, contre 1799.

Mme Studer suggère que les femmes suisses ne se montrent plus aussi dociles que durant ces dernières décades et ne doute pas de leur indéfendable foi dans la cause qu'elles défendent.

Dans le même journal, un électeur féministe, surveillant le scrutin dans sa commune, nous décrit l'attitude de nombreux votants et termine par une proposition claire et logique : à sa majorité, toute femme ou jeune fille suisse déclarerait si oui ou non elle désire voter. Cette déclaration serait renouvelée tous les cinq ans. Les rôles d'électeurs seraient ainsi allégiés et les femmes qui ont « peur » de la politique ne seraient pas électrices malgré elles.

Ce procédé nous paraîtrait plus équitable

ble que celui du plébiscite féminin que reprend la *Lutte syndicale* et sur lequel revient, à propos des Zurichoises, M. Bridel dans la *Tribune de Genève*. Ce dernier rappelle fort justement l'opposition catégorique de Mme Gourd, à ce genre de consultation. Aux raisons qu'elle avait alors, s'en ajoutent d'autres : si l'on organisait un plébiscite féminin, un résultat défavorable nous enchaînerait pour une période indéfinie. « Les femmes ne veulent pas, clameraient-elles, on l'a bien vu ! » Un résultat favorable, au contraire, serait immédiatement contesté, une majorité d'électrices, referendum en main, aurait vite fait de lui tordre le cou. Un plébiscite ? Non merci. Trouvez donc autre chose, Monsieur Giroud, vous qui accusiez les suffragistes suisses de « laisser aux hommes l'impression de défendre bien mollement leur cause, une cause pour laquelle il vaudrait la peine de manifester plus d'ardeur ».

C'est facile à dire, on voudrait vous y voir !

Les hommes n'en veulent rien

« D'ailleurs, les femmes n'en veulent rien ». C'est avec cette affirmation, nettement contraire à la réalité, que les électeurs se débarrassent de ceux et de celles qui plaident en faveur du suffrage féminin en Suisse. Ces négateurs ignorent tout des efforts faits depuis cinquante ans par les femmes et les associations féminines en faveur de cette réforme, et il veulent ignorer que ce sont les hommes qui, chez nous, pour des raisons diverses, dont aucune n'est valable, ne veulent pas que les femmes votent.

En effet, dix-sept consultations populaires, intervenues dans les cantons de Bâle-ville, (en 1920, 1927, 1946), Bâle-campagne, (1926, 1946), Zurich, (1919, 1923, 1947), Genève, (1921, 1940, 1946), Neuchâtel, (1919, 1941), St.-Gall, (1921, 1925), Glaris, (1921), Tessin, (1946) ont donné des résultats négatifs. C'est donc que les électeurs ne veulent pas nous donner le droit de vote.

Et quand par hasard, il suffit, comme à Neuchâtel, en ce mois de novembre 1947, de modifier un article de loi pour donner le suffrage communal aux femmes, il se trouve immédiatement un électeur, — comme par hasard un libéral, qui se réclame des droits de la personne humaine et des libertés démocratiques, — pour lancer un référendum, qui ne peut qu'aboutir, car il est signé par des hommes.

S.B.

A cœur vaillant, rien d'impossible



Mme Henriette GUTKNECHT

jeunes, jolies, vêtues de blanc et aux bras si tendres !

Maman Denize aux yeux de braise, maman Frida, qui vient de Suisse, maman Suzanne qui dirigeant la trébucheuse troupe des « grands », à la promenade, console par ci, console par là.

Enfin il y a « Maman » tout court et c'est la Directrice. Deux étoiles de tendre azur sous la couronne de blé mûr, dirai-je sa tâche ? vous la devinez multiple, ininterrompue, unissant toutes les vaillances à toutes les vigilances. Sereine à travers les soucis, elle assure à son petit peuple la santé, à un jeune personnel forcément houleux, une vie harmonieuse et familiale.

Rare et magnifique exemple d'un caractère qui possède non seulement la somme des qualités féminines et sociales, mais leur parfait équilibre ; elle est tendresse sans sensibilité, compétence sans pédantisme ; prudence, perspicacité et clairvoyance sans mesquinerie, générosité sans gaspillage, ordre sans tracasserie ; elle est aussi gaieté, entrain, soleil au cœur et joie pleinière à voir tous ces yeux brillants, toutes ces menottes roses.

Une seule chose en elle est démesurée : l'inépuisable confiance et l'inebranlable conviction de l'utilité de sa tâche.

Il y a encore une Maman : la vraie, celle qui, toute anxieuse a confié son bébé à la pouponnière, et qui, maintenant, revient le

voir, chaque fois plus extasiée de le trouver si fort, si beau.

Peu à peu, devant tant de dévouement et de si beaux résultats, apparaissent les sympathies, puis les subventions, officielles et bénévoles, la ville de St. Claude reconnaît l'œuvre d'utilité publique et lui accorde un appui bienveillant et généreux. Chaque année d'utiles transformations facilitent le travail et permettent d'augmenter le nombre des petits pensionnaires. En 1927, Mme G. adjoint à la Pouponnière une Ecole de puericulture, qui par des cours théoriques et des stages pratiques admirablement organisés, permet à de nombreuses jeunes filles d'acquérir un diplôme.

Parallèlement à cette belle œuvre sociale Mme G. avait adopté et entièrement élevé une petite orpheline née de mère tuberculeuse, et en fit une robuste jeune fille devenue elle aussi infirmière et qui est aujourd'hui une heureuse mère de famille.

Les circonstances de la guerre furent cruelles à la ville de St. Claude et funestes à la Pouponnière, qui fut fermée, et rouverte à plusieurs reprises puis définitivement fermée. Sans perdre l'espérance de rouvrir un jour la chère maison, Mme G. reprit du travail d'infirmière et se rendait chaque jour à l'œuvre de la Goutte de lait où elle aidait les mères de ses conseils et s'occupait des stérilisations.

Peu qu'affaiblie, elle faisait quotidiennement 6 km. par jour à pied. Ses retours étaient parfois tardifs, seule avec son gros chien dans l'obscurité où patrouillaient les Allemands et que parfois là-bas, dans la forêt, éclatait la fusillade du maquis.

Il y a un an, Mme G. vint à Genève prendre un peu de repos, mais son cœur était resté à St. Claude, et ce lui était une grande peine de n'avoir pu trouver une continuatrice à son œuvre. Car la Pouponnière des Avignonnets a vécu et son toit abrite désormais une colonie de vacances.

Mme G. bien que Suissesse a aimé la France autant que sa propre patrie et lui a donné le meilleur de ses forces. Ce faisant elle a fait apprécier non seulement ses capacités personnelles mais les méthodes et la préparation suisses. Les deux pays lui doivent donc une égale reconnaissance.

Dans les bras d'une soeur très aimée, elle s'est éteinte sans souffrances, parce que les voix de tous les petits qu'elle a soignés, berçaient sa fin et la lui firent douce.

Mme G. avait reçu la croix de mérite de S. M. la reine de Grèce, la médaille du roi Constantine. La France lui avait remis la médaille d'argent de l'assistance publique et celle des assurances sociales.

J. Derron - Ulliac.

Encore les postières

M. Sägesser, directeur du 1^{er} arrondissement postal, s'est montré vivement froissé de l'article paru dans notre journal du 22 novembre. Bien loin de considérer la situation avec « cynisme », il fait au contraire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter les choses au personnel féminin de ses bureaux. L'interview parue dans le *Journal de Genève* trahissait, à cause de sa brièveté, sa véritable attitude.

Nous avons été très heureuse de constater

Publications reçues

Centenaire de l'Ecole supérieure de Jeunes Filles de Genève 1847-1947

C'est une fort jolie plaquette illustrée qui commémore le souvenir des fêtes du centenaire. On y trouvera les discours officiels prononcés, le 5 mai 1947, au Victoria Hall, l'Adressé du Collège des Garçons, signée par les professeurs, puis quelques échos des fêtes : représentation d'Athalie, à la Salle de la Réformation, jeu radiophonique, revue, goûter des élèves dans le préau... etc.

Les professeurs de l'Ecole ont honoré cette publication d'articles variés : une évocation de la *Genève pittoresque de 1847* par Mme Maire, professeur d'histoire ; les *Belles réponses* recueillies par M. Reinwald, professeur de littérature, prouvent que les jeunes élèves de l'école ne manquent ni d'esprit, ni de profondeur ; un dialogue entre M. de Ziegler, professeur de littérature et une ancienne élève nous fait sentir la vanité des études, mais aussi la valeur des échanges qui s'opèrent pendant ces longues années de jeunesse où l'on croit emmagasiner des connaissances, mais où l'on se forme, ce qui est plus important encore. Enfin deux anciennes élèves, qui ont un nom dans les lettres romandes : Mme Evelyne Laurence, poète, et Mme Pernette Chaponnier, ont offert, l'une des vers, l'autre le souvenir d'une heure de géographie « gâtée » et employée à découvrir non pas le monde, mais les ruelles de la vieille ville.

Nul doute que nombreuses seront les « an-

que M. Sägesser est, au contraire, plein de compréhension à l'égard de ce problème, mais si notre article était vif, nous avions été fortement provoquée par le ton de l'enquête du Journal de Genève, et nous n'avons fait que traduire fidèlement le sursaut d'indignation qu'il avait suscité dans nos milieux.

Au cours d'un entretien prolongé, nous avons obtenu toutes les informations que nous désirions fournir à nos lectrices sur le statut des jeunes filles employées dans les offices postaux.

Rien, dans la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires n'interdit d'engager des femmes, mais jusqu'à cette dernière crise de main-d'œuvre on n'avait recruté que du personnel masculin. Cette loi ne disait rien non plus d'éventuels salaires féminins, de sorte qu'on a pu d'emblée, faire aux jeunes filles, des conditions de début plus favorables qu'aux jeunes gens, puisqu'on avait les mains libres.

La jeune fille qui commence son semestre de formation, reçoit un salaire minimum de 210 frs. Tandis que le jeune homme qui, après avoir passé par l'école d'administration, commence son apprentissage, ne reçoit au minimum que 185 frs. (allocation de résidence comprise). L'apprenti aura, par contre, l'avantage, pendant deux ans, de passer par tous les services postaux et de devenir apte à des besognes très variées. Comme un grand nombre de ces services ne sauraient être effectués par des femmes, elles ne peuvent bénéficier de cet apprentissage complet qui ouvre à leurs collègues masculins de nombreuses possibilités. Ceci compense donc cela.

Au bout des six mois de formation, la jeune fille pourra s'acquitter d'un certain nombre de fonctions, à 20 ans déjà, elle peut toucher un salaire qui dépasse 5000 frs. Elle avancera à son tour dans la hiérarchie féminine. Comme à ses collègues masculins, on lui retient le 5% de son salaire pour l'assurance-vieillesse, qu'elle touchera à 60 ans (65 ans pour les employés masculins). Le montant de la retraite s'élève à 60% du salaire maximum atteint par chacun ou chacune.

Après cinq ans de service, l'employée devient fonctionnaire. Il n'est pas question de renvoyer les employées fonctionnaires, même si la main-d'œuvre était soudain abondante sur le marché, mais on interromprait durant un certain temps le recrutement de nouvelles candidates.

Pour justifier pareille mesure, citons ici une information donnée par M. le Chef du personnel : avant qu'on engagéât des jeunes filles, les employés passaient, à tour de rôle, une semaine dans les services les moins fatigants. Depuis que ces services ont été affectés au personnel féminin, les collègues masculins n'ont plus de semaine de détente, il faut même encore souvent donner un coup de main bénévole à ces suppléantes peu adaptées à leur métier. On s'explique donc que, féminisme mis à part, l'intrusion féminine n'est pas vue d'un très bon œil.

Tous ces détails permettent de juger que la question du personnel, à la poste comme dans de nombreuses entreprises, offre, actuellement de grosses difficultés. Il apparaît clairement que les jeunes filles ne rendent pas tous les services que peut rendre le per-

sonnel masculin et c'est compréhensible : leur résistance physique a des limites et leur préparation est insuffisante. A qui la faute ? A l'administration postale qui pose comme principe que, dès le retour à une situation normale on n'en engagera plus, excepté au service des chèques ; qui pose comme principe encore, qu'une femme mariée ne restera pas fonctionnaire. Comment veut-on, dans ces conditions, pouvoir compter sur un personnel féminin vraiment qualifié, même si l'on tient compte des avantages de salaires et des prestations d'assurance qui sont les mêmes pour les deux sexes ?

Après tout, les postes sont un grand service public qui détiennent un monopole ; les bourses féminines aussi bien que les bourses masculines contribuent à lui fournir ses recettes. Pourquoi les recettes postales ne seraient-elles pas une source de travail assuré et rémunéré aussi pour les femmes ?

Nous remercions très vivement ici M. Sägesser de toutes les indications qu'il nous a fournies mais il ne nous a pas convaincu que le service postal est mieux fait par un personnel uniquement masculin. Il est impossible de porter sur ce point un jugement motivé tant que les conditions de préparation sont aussi inégales et tant que l'aventure d'une débutante dans cette carrière reste aléatoire.

A. W. G.



Glané dans la presse...

La signora Roosevelt è venuta a bella posta, con questo brutto tempo, da New York a Ginevra per occuparsi della difesa dei Diritti dell'uomo.

Ossequi all'ospite distinta : ma nel vedersi qui per patrocinare i nostri diritti noi uomini dobbiamo arrossire un po' e provare un pizzico di rimorso. E' giusto che una donna si occupi dei diritti dell'uomo quando noi uomini non ci occupiamo dei diritti della Donna ?

Ogni volta che avviene una votazione per introdurre il diritto di voto alle donne ecco che la maggioranza dei votanti risponde di no. Il risultato della votazione di Zurigo in cui la proposta del voto alle donne è stata bocciata in pieno e senza nessun riguardo per la donna e per quello che la donna ha fatto nel corso delle due grandi guerre, dimostra che gli uomini non vogliono tenere in nessun conto i diritti della donna, diritti che sono ormai consacrati da tanti argomenti positivi ad incominciare dalla costituzionalità che gli uomini si sono dimostrati incapaci di organizzare la società su basi solide di pace e di concordia, ed a furia di errori e di cantonate hanno ridotto il Mondo a una succursale del Manicomio. E' logico ; visto e constatata una incapaci-

ità mascolina si tenti una capacità femminina.

Ecco perchè io penso che la signora Roosevelt invece di dedicarsi alla protezione dei Diritti dell'uomo, dovrebbe qui da noi mettersi alla protezione dei Diritti della donna.

(*Corriere del Ticino*) Gavroche.

Les emmes juges et jurés

Le Grand Conseil vaudois, dans sa séance du 9 décembre, a voté en première lecture une nouvelle loi d'organisation judiciaire, rendue nécessaire par la mise en vigueur d'autres lois, notamment du statut général des fonctions publiques cantonales, voté le 9 juin dernier ; or ce statut prévoit à son article 7 que les femmes peuvent être nommées à tous les postes de fonctionnaires, qu'elles peuvent être chefs de service même. (Ce n'est pas pour demain !) De cet article découle qu'elles peuvent accéder à toutes les charges de la magistrature judiciaire : greffière, juge de paix, assesseur de la justice de paix, juge auprès des tribunaux, présidente du tribunal. Le Grand Conseil a voté sans discussion l'article 12 qui dit que « les personnes majeures de nationalité suisse peuvent seules être magistrats judiciaires ».

Le Conseil d'Etat avait estimé que cette possibilité pour les femmes ne doit pas s'étendre aux fonctions de juré, puisque les jurés sont nommés par les électeurs, à raison d'un juré pour 300 habitants, chaque commune élisant au moins deux jurés ; il avait donc maintenu l'obligation d'être citoyen actif pour devenir juré.

La commission du Grand Conseil, que préside M. A. Vogelsang, syndic du Châtelard-Montreux, a estimé logique d'admettre les femmes comme jurés (le jury étant appelé à siéger dans les affaires criminelles, à côté des juges) et, après une longue discussion où une vive opposition fut exprimée par les députés campagnards, l'assemblée, par 76 voix contre 39, a décidé que les femmes pourraient être jurées ou pas.

Cela en premier débat, ce qui fait qu'il nous faut attendre le second débat, prévu pour le 15 décembre, pour savoir si nous pourrons être jurées ou pas.

Nous devons nous réjouir... mais avec modération, car nous savons par expérience qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, qu'il y a loin entre la possibilité de faire partie d'un corps et le fait d'être nommée membre de ce corps. Nos nominations dépendront des partis politiques (cela fera-t-il comprendre à certaines la nécessité des partis politiques et de se rallier à un parti politique ?), qui font les présentations et du Tribunal cantonal, qui nomme. Et les candidates jurées en admettant qu'elles soient présentées par les partis politiques, dans les communes, seront élues par des hommes.

Alors...

S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme YVE L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% encompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30



PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
Louis KUHNE & Cie
17, rue du Marché

La MAISON des
Bébé
et
des Sous-vêtements
de qualité

Mesdames !
Pour vos fleurs
Hirt
4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

La Société Coopérative de
Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes
dès sa création. Soutenez la Coopérative
par vos achats.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grills „Mélior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

ciennes qui n'ont pu assister aux fêtes ou d'autres qui veulent en garder un témoignage tangible, désirant posséder cet opuscule, elles peuvent le commander à Mlle M. Maire, 88 rue de St. Jean, (prix 1,50 fr.).

Attilio Jalla - Janavel - Combats, exil et pouvoir d'un grand capitaine. Edit. Labor et Fides, Genève.

C'est une figure attachante et trop peu connue que les éditions Labor et Fides ont ajoutée à leur collection de « Vainqueurs ». Il faut pourtant l'un des artisans les plus actifs de l'épopée des Vaudois du Piémont.

Dès que le lecteur a pris contact avec ce héros, né dans une rustique maison des Vallées, il ne le lâche plus, il traverse avec lui le détour des persécutions, il l'accompagne dans ces combats de montagne où la liberté religieuse se dépendait à coups de pierres, comme en Suisse où la liberté politique s'était maintenue parmi les ravins et les précipices.

Cette poignée de braves ne pouvait pas triompher bien longtemps d'un ennemi riche et puissant, mais rien ne put vaincre la foi indomptable des Vaudois qui préférèrent l'exil.

On suit alors Javanel, réfugié, à Genève d'où il continue à diriger le mouvement, à recevoir les émissaires, à dresser des plans de campagnes étonnantes. Enfin ce sera la Gloire. Rentré qu'il ne pourra accompagner, l'âge et la maladie le condamnant à mourir loin de la terre promise.

Plus de 25 illustrations dues à la plume d'un artiste, le professeur Paschetto, exécutées d'après nature dans les Vallées ou d'après anciennes gravures, enrichissent singulière-

ment ce volume et lui confèrent une harmonie de présentation qu'on ne trouve pas dans les ouvrages ornés d'images d'auteurs divers.

Apprenez à connaître Janavel ! B. G.

La terre chante, par J. Henri Meille. Edit. Jeheber, Genève.

Dédié « à tous les braves gens » — il nous plaît de croire que nous sommes de leur nombre ! — ce livre est plein, à la fois, de fraîcheur et de sagesse. Comme le dit Benjamin Vallotton dans sa préface, l'auteur, « tout en restant sur la terre avec douceur et bienveillance, nous montre des étoiles. » La terre chante et l'homme écoute en unissant son esprit à celui de la Crédence dont il découvre les traces divines partout dans la nature. La plume d'un intellectuel servit pour écrire ces messages, mais la main qui les tint est devenue celle d'un paysan-philosophe, assez proche du poète ! Enfin, et le détail est joli à noter, l'œuvre de Henry Meille, datée de Noël 1946, à Rome, nous est offerte au seuil de Noël 1947. Nous y trouvons, de surcroit, une méditation du dernier soir de l'année, faite auprès du foyer dont les flammes se changent en braises. Le feu va s'éteindre, mais les étincelles s'envolent, reprises par un ne sait quel souffle « ...L'année aussi est sur le point de se terminer. Une année nouvelle pointe à l'horizon... Rien ne finit et rien n'est détruit ». R. G.

Costain - La rose noire - Editions Jeheber - Genève.

Un roman d'aventure qui enchantera tous ceux qui cherchent à s'évader dans le temps. L'histoire se déroule en effet au XIII^e siècle

en Angleterre d'abord, parmi la gent estudiantine d'Oxford, où l'on fait la connaissance de Roger Bacon, puis à travers l'Orion, depuis l'Asie Mineure jusqu'en Chine s'il vous plaît, dans ce mystérieux empire que l'on appelait alors le Cathay. On pardonnera à l'auteur de petits détails erronés tant on est emporté par la magie romanesque, par l'imagination évocatrice de son récit.

B. G.

Wiseli, par Johanna Spyri. Illustré, de Mme M. - L. Bron. Edit. Spes, Lausanne. Dernières aventures des Marmousets — par A. Wolson. Illustré de P. Cox. Edit. Spes, Lausanne.

Deux livres destinés aux enfants, aux moins de dix ans, mais qui sont aussi disseables qu'il est possible !

Wiseli, petite orpheline est une soeur de notre Heidi nationale. L'émotion, l'humour, l'intérêt des aventures, animent tour à tour ce très joli récit auquel les gravures hors texte de Mme Bron ajoutent beaucoup d'attrait. Johanna Spyri s'est imposée au monde entier par talent qui lui est propre de mettre toutes choses à la portée de l'esprit enfantin. Dans l'histoire de Wiseli, se retrouvent la simplicité, la réflexion unie à la gaieté, le charme, enfin, qui distingue notre grande conteuse.

Les dernières aventures des Marmousets éditent l'amusante trilogie imaginée par Wolson. Les petits génies sylvestres habitent au Canada, dans les forêts, sous les feuilles de la fougère. Ils ne peuvent agir que du soir à l'aube, contrairement aux usages observés par les hommes, mais, comme ceux-ci, le désir des voya-

ges les tourmente. Les Marmousets parcourent le monde, les aventures se multiplient contées avec fantaisie mais en tenant compte d'un certain itinéraire qui constitue un bien charmant enseignement géographique. Les dessins de Cox, ravissants de drôlerie et de finesse, enchanteront les marmousets de chez nous.

Demandez la liste complète de l'Oeuvre Suisse des Lectures pour la jeunesse dont les publications sont très appréciées par le public des jeunes lecteurs. Elle a consacré une de ses brochures au Centenaire des *clenins de fer suisses*; brochure si riche s'il vous plaît, dans ce mystérieux empire que les adultes ont tantôt de plaisir que les enfants à la posséder : une illustration abondante, en couleurs, nous conduit du charmant « Spanisch Brölli Bahn » aux locomotives électriques les plus perfectionnées de nos lignes actuelles, en passant par la longue époque de la traction à vapeur. L'intéressant, l'utile et l'agréable se marient heureusement ; offrez ce souvenir du centenaire, vous êtes assurés de faire plaisir.

Les femmes au Salon du Livre protestant

Le Salon du Livre protestant vient de clore ses portes. Installé au Musée Rath, dans la salle des moulages, il a été fréquenté par de nombreux visiteurs. Je l'ai parcouru, moi aussi, dans l'intention de mesurer qu'elle était la part des femmes dans la belle collection d'œuvres offertes à l'examen du public.

Il ne s'agissait là que de l'édition protestante romande ; aucun ouvrage français n'y